

# La Varenne

[www.mairie-la-varenne.fr](http://www.mairie-la-varenne.fr)

N°06 - Juin 2018

## Bulletin d'informations municipales



Planter une haie Bocagère,  
Pourquoi pas vous?  
> P7



Orée-d'Anjou  
Site internet  
et bulletin > P 8



Samedi 23 Juin 2018  
Fête de l'école Henri Matisse

A partir de 12h: repas champêtre  
A partir de 14h: stands et spectacle

Môm'ku

VENDREDI  
15 JUIN

CONCERTS

A PARTIR DE 20H

LA VARENNE

SALLE DES HAUTES CARTELLES

Associations varennoises,  
mairie

# Revue de Presse

## Le troc, une solution qui crée du lien social



On peut arriver avec des cartons de vêtements ou de livres et repartir avec une machine à coudre!

Samedi matin, la place de la mairie a vu arriver des Varennaise et des Varennaise, des jeunes et des moins jeunes, les bras chargés de cartons regorgeant de trésors parfois peu utiles ! Certaines sont des habituées de ce genre de manifestations. « L'échange ou le troc crée du lien social, résume une participante. C'est une solution solidaire pour visiter ses placards même si on repart avec des choses qu'on rapportera à une prochaine édition ! » Pour les enfants, c'est un

moyen de renouveler la bibliothèque ou de découvrir un jeu nouveau. Le bouche-à-oreille avait bien fonctionné et la fréquentation a été satisfaisante pour les organisateurs. En fin de matinée, tout ce qui n'avait pas trouvé preneur a été confié à une boutique solidaire.

Cette manifestation, organisée avec le soutien de la municipalité, est aussi un moment de convivialité. Pour preuve, les élus en charge de cette matinée proposeront café et brioche aux visiteurs.

## LA VARENNE Le repas des aînés est un incontournable de la vie varennaise

Comme chaque année, Jean-Charles Juhel, le maire du village, entouré de ses conseillers, a accueilli les aînés de La Varenne pour leur repas, rendre-vous incontournable de la vie varennaise. 136 convives, étaient réunis à la salle des Hautes Cartellés, le banquet préparé par un traiteur était accompagné de crus locaux. La doyenne de l'assemblée, Cécile Gasnier (96 ans), n'est venue qu'à la fin du déjeuner pour déguster le gâteau. « Les voix de la grange », groupe vocal composé de huit chanteuses et deux musiciens (guitare et contrebasse) ont assuré l'ambiance musicale de la manifestation. À partir du troc normand, alors que chacun avait pu échanger avec ses voisins de tables les nouvelles les plus importantes du village, les artistes ont proposé un répertoire qui laisse une large place à la chanson traditionnelle française. Grâce aux livrets de chants mis à disposition tout le monde a pu pousser la chansonnette.



Les choristes ont égayé les aînés de renouveler la bibliothèque ou de découvrir un jeu nouveau. Le bouche-à-oreille avait bien fonctionné et la fréquentation a été satisfaisante pour les organisateurs. En fin de matinée, tout ce qui n'avait pas trouvé preneur a été confié à une boutique solidaire.

Cette manifestation organisée avec le soutien de la municipalité, est aussi un moment convivial. Les élus en charge de cette matinée ont proposé café et brioche aux visiteurs.

## 136 convives se sont régalés au repas des aînés



Pour certains, ce repas est aussi un moyen de rompre la solitude.

Comme chaque année, Jean-Charles Juhel, le maire du village était entouré de ses conseillers pour accueillir les aînés de La Varenne au repas qu'il leur est dédié. Autotal, 136 convives ont participé dans la salle des Hautes Cartellés à ce rendez-vous incontournable de la vie varennaise.

Le banquet, préparé par un traiteur, était accompagné de crus locaux. La doyenne de l'assemblée, Cécile Gasnier (96 ans), n'est venue qu'à la fin du déjeuner pour déguster le gâteau. « Les voix de la grange », groupe vocal composé de huit chanteuses et deux musiciens (guitare et contrebasse) ont assuré l'ambiance musicale de la manifestation. À partir du sou

normand, alors que chacun avait pu échanger avec ses voisins de tables les nouvelles les plus importantes du village, les artistes ont proposé un répertoire qui laisse une large place à la chanson traditionnelle française. Grâce aux livrets de chants mis à disposition tout le monde a pu pousser la chansonnette. Le micro est également passé de main en main pour permettre aux uns et aux autres de distenir l'assistance avec des anecdotes drôles. Les jeunes de l'association « J'Activ » ont aidé les conseillers à servir leurs aînés. Après avoir bien mangé, bien chanté et s'être divertis chacun a rejoint son domicile. Le rendez-vous est déjà pris pour 2018...

## LA VARENNE

### « Le troc, une solution solidaire »

Samedi matin, la place de la mairie de La Varenne a vu arriver des Varennaise, jeunes et des moins jeunes, les bras chargés de cartons regorgeant de trésors parfois peu utiles ! Certaines sont des habituées de ce genre de manifestations. Une participante confie avec le sourire. « L'échange ou le troc, créé du lien social. C'est une solution solidaire pour visiter ses placards même si on repart avec des choses tout aussi inutiles qu'on rapportera à une prochaine édition ! »

Pour les enfants, c'est un moyen

de renouveler la bibliothèque ou de découvrir un jeu nouveau. Le bouche-à-oreille avait bien fonctionné et la fréquentation a été satisfaisante pour les organisateurs. En fin de matinée, tout ce qui n'avait pas trouvé preneur a été confié à une boutique solidaire.

Cette manifestation organisée avec le soutien de la municipalité, est aussi un moment convivial. Les élus en charge de cette matinée ont proposé café et brioche aux visiteurs.

## Résumé du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 136

Présents : 69

Absents avec pouvoir : 18

Absents sans pouvoir : 49

Madame Guylène Leservoisier est nommée secrétaire de séance.

### 1.1 – Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2018

Le Conseil municipal valide, par 82 POUR, 3 CONTRE et 2 ABSTENTIONS, le procès-verbal de la séance du 29 mars 2018 après avoir tenu compte des observations formulées.

### 1.2 - Décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Le Conseil municipal prend acte des décisions du Maire prises par délégation.

### 2.1 - Constitution d'un groupement de commandes pour la mise en œuvre du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 82 POUR, 0 CONTRE et 5 ABSTENTIONS, approuve la constitution d'un groupement de commandes avec comme coordonnateur MAUGES COMMUNAUTÉ pour la passation du marché ayant pour objet de désigner un délégué à la protection des données.

### 2.2 – Transport scolaire des élèves du 1<sup>er</sup> degré : participation communale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 76 POUR, 8 CONTRE et 3 ABSTENTIONS, approuve le versement d'une subvention de 1 140 € à MAUGES COMMUNAUTÉ au titre de la participation au financement du transport scolaire pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré pour 2018/2019.

### 3.1 – Subvention Orchestre à l'Ecole

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 67 POUR, 17 CONTRE et 2 ABSTENTIONS, approuve la création dès 2018 d'une classe instrumentale pour le collège G. Pompidou et d'une classe instrumentale pour le collège Saint Benoît, et approuve le versement d'une subvention pluriannuelle de soutien au projet « Orchestre à l'école » sur un cycle de 3 ans.

### 3.2 – Subvention à l'association sportive du golf de l'ile d'or

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 50 POUR, 27 CONTRE et 10 ABSTENTIONS, approuve le versement d'une subvention de 840 € au golf de l'ile d'or au titre de 2018.

### 4.1 – Fixation des durées d'amortissements du budget n°799 – Liaison fluviale (M4)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 80 POUR, 2 CONTRE et 5 ABSTENTIONS, approuve les durées d'amortissements des biens du budget liaison fluviale telles que présentées.

### 4.2 – Indemnités 2018 pour le gardiennage des églises

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 79 POUR, 6 CONTRE et 2 ABSTENTIONS, fixe les indemnités de gardiennage des églises du territoire d'Orée-d'Anjou au titre de l'année 2018.

### 4.3 – Garantie d'emprunt pour un projet de réhabilitation de 20 logements au clos des Vignes à Champtoceaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 76 POUR, 6 CONTRE et 5 ABSTENTIONS, accorde une garantie d'emprunt de 85% concernant le financement de la réhabilitation de 20 logements, situés sur la commune déléguée de Champtoceaux « Le Clos des Vignes ».

### 4.4 - Tarifs piscine 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 79 POUR, 2 CONTRE et 6 ABSTENTIONS, approuve les tarifs 2018 de la piscine tels que présentés.

### 5.1A - Personnel communal : modification des effectifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 81 POUR, 2 CONTRE et 4 ABSTENTIONS, adopte la modification du tableau des emplois proposée au titre de la promotion interne 2018.

### 5.1B - Personnel communal : modification des effectifs suite à concours

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 81 POUR, 2 CONTRE et 4 ABSTENTIONS, adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée au titre de la réussite de deux agents au concours de rédacteur.

### **5.1C - Personnel communal : modification des effectifs suite à un accroissement d'activité**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 81 POUR, 2 CONTRE et 4 ABSTENTIONS, adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée au titre d'un accroissement d'activité.

### **5.1D - Personnel communal : modification des effectifs suite à la création d'un poste SPANC**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 81 POUR, 2 CONTRE et 4 ABSTENTIONS, approuve la création d'un poste d'adjoint technique sur des missions de chargé de mission assainissement non collectif à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2018.

### **5.1E - Personnel communal : modification des effectifs (saisonniers à la piscine)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 81 POUR, 2 CONTRE et 4 ABSTENTIONS, adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée au titre des emplois saisonniers pour la saison 2018 à la piscine.

### **5.1F - Personnel communal : modification des effectifs – création d'un poste ressources humaines-marchés publics**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 81 POUR, 2 CONTRE et 4 ABSTENTIONS, adopte la modification du tableau des emplois proposée en validant la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 sur des missions ressources humaines/marchés publics.

### **5.1G - Personnel communal : modification des effectifs /saisonnier camping DRAIN**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 81 POUR, 2 CONTRE et 4 ABSTENTIONS, adopte la modification du tableau des emplois ainsi proposée pour permettre le recrutement d'un adjoint technique du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2018 au poste de saisonnier du camping de DRAIN.

## **5.2 - Modification délibération IHTS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 69 POUR, 10 CONTRE et 8 ABSTENTIONS, accepte de modifier la délibération la délibération n°2016.06.1201 du 12 janvier 2016 en incluant les grades d'assistant de conservation du patrimoine, d'adjoint du patrimoine, éducateur des APS, et d'opérateur des APS comme éligibles au versement d'IHTS.

### **5.3 - Modification des autorisations d'absences exceptionnelles**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 40 POUR, 38 CONTRE et 9 ABSTENTIONS, accepte les modifications des autorisations d'absences exceptionnelles proposées.

### **5.4 - Convention de mise à disposition d'un agent entre la Commune et l'APEL Notre Dame de l'Enfance – commune déléguée de Drain**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise la mise à disposition d'un agent municipal au profit de l'APPEL Notre Dame de l'Enfance de DRAIN aux conditions susvisées.

### **6.1 – Tarifs séjours enfance été 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les tarifs séjours enfance été 2018 tels que présentés.

### **6.2 - Tarifs des services enfances 2018**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la reconduction des tarifs enfance en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018 inclus.

### **7 - Demande de subvention pour l'entretien et le balisage des sentiers**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de solliciter le Conseil Départemental de Maine-et-Loire pour demander une subvention au taux maximum pour les travaux d'entretien et de balisage des sentiers.

### **8 - Subventions 2018 - Groupement de défense contre les organismes nuisibles**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 81 POUR, 2 CONTRE et 4 ABSTENTIONS, approuve le versement de la subvention 2018 aux GDONs et à la FDGDON conformément au tableau présenté.

### **9 - SIEML : versements de fonds de concours**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la liste des travaux présentés et les fonds de concours au SIEML qui en résultent.

### **9.2 - Demande de subvention au titre du FAFA (Fonds d'Aides au Football Amateur) pour les travaux d'éclairage du terrain de foot situé à La Varenne**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre du FAFA pour financer lesdits travaux sur le terrain de football de la commune déléguée de La Varenne, et approuve le plan de financement présenté.

### **10.1 – Landemont : vente d'un lot au Hameau du Bocage**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la vente du lot °12, cadastré A n° 2188, d'une superficie de 385 m<sup>2</sup> pour un prix de 35 574,00 € HT, soit 42 010,96 € TTC, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur.

### **10.2 - Bouzillé : règlement du cimetière**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le règlement de cimetière sur la commune déléguée de Bouzillé tel que présenté.

### 10.3- Bouzillé : Acquisition d'un terrain

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, acceptent d'acquérir la parcelle AB 666, d'une superficie de 390m<sup>2</sup> pour un montant de 2.55 le m<sup>2</sup>, soit un total de 994.50 €, étant précisé que les frais d'actes seront à la charge d'Orée-d'Anjou.

### 10.4 - Champtoceaux : Abandon de parcelle au profit de la Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'abandon de la parcelle cadastré AK 586 pour une surface de 15 ca appartenant à la famille BOTINEAU.

### 10.5 - Liré : Convention avec l'association Chantier Histoire et Architecture Médiévale (CHAM)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la convention avec l'association CHAM concernant la mise en valeur du Château de la Turmelière durant un chantier de 3 semaines en juillet.

### 10.6 - Liré : Vente de terrain communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 86 POUR, 0 CONTRE et 1 ABSTENTION, approuve la vente du bien cadastré B0089 d'une superficie de 492 m<sup>2</sup> sis « La Cadiolerie » (La Basse Combe) sur la commune déléguée de Liré, au prix d'un euro le m<sup>2</sup>, soit un total de 492 €, étant précisé que les frais d'actes rendus nécessaires seront à la charge de l'acquéreur.

### 10.7 - Saint-Christophe La Couperie : bail commercial La Tartillette

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le bail commercial avec le gérant du commerce La Tartillette pour une durée de 9 ans du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2027 pour un loyer annuel d'un montant 3 213,00 € HT.

### 10.8 - Saint-Christophe La Couperie : bail commercial ancien atelier municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'établissement d'un bail commercial avec le responsable de l'entreprise POLE FACADE pour une durée de 9 ans du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2027 et un loyer annuel d'un montant 1 500,00 € HT.

Fin de la réunion à 22h10.

## Compte rendu du conseil de la commune déléguée

Le Conseil délégué s'est réuni le lundi 14 mai 2018 à 20H30, sous la présidence de Jean-Charles Juhel, Maire délégué de LA VARENNE - ORÉE-D'ANJOU.

Absents excusés . Régis Padiou, Thomas Picot qui donne pouvoir à Marie Monnier, Thomas Sautier, Nathalie Réhel qui donne pouvoir à Guylène Leservoisier, Vincent Massidda.

Secrétaire de séance : Allison Godin.

**DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAL** Le compte rendu de la réunion du conseil délégué du 9 avril 2018 a été approuvé à l'unanimité.

### Pôle Service aux habitants

Guylène Leservoisier donne le compte rendu de ses commissions :

#### Résidence Constance Pohardy

Des travaux d'aménagement dans les locaux de la blanchisserie et des réserves ont été validés (placards, porte-manteaux, rayonnages...) ainsi que l'achat de mobilier pour le bureau (armoire, meuble bas, armoire à clés).

#### École Henri Matisse

Deux animatrices du service enfance vont être mises à disposition pendant la classe de découverte du mois de juin.

#### École Sainte Anne

De nouveaux horaires sont proposés pour la rentrée de septembre 2018. Une rencontre est prévue avec la directrice et la Mairie déléguée.

#### Services enfance

La responsable du pôle enfance a demandé une mise en disponibilité d'un an pour création d'entreprise, à partir du 16 juillet 2018. Le recrutement pour son remplacement est en cours. Un tuillage est prévu en juin et juillet.

Des travaux provisoires (grillage + portillon) de mise en sécurité de l'entrée de la périscolaire sont en cours de réflexion ; ils seront mis en place de façon provisoire dès que possible (entrée du côté école et non plus du côté mairie).

Si cela convient, des travaux de cheminement et d'éclairage feront suite. La commission avec les parents va être remise en place, à leur demande.

#### Restauration scolaire

La commune déléguée de La Varenne s'est rendue à Cossé-le-Vivien pour visiter leur cuisine centrale en liaison chaude.

La commune est très intéressée par ce procédé qui permet de servir une cuisine simple, de bonne qualité, avec des produits locaux et bio de préférence. Il y a très peu de déchets, ce qui permet d'éviter le gaspillage.

#### Conditions

Le prestataire doit répondre aux normes pour une liaison chaude en basse température.

Une traçabilité des produits utilisés par le prestataire doit être mise en place.

Prévoir une formation sur place pour le personnel de restauration.

Acquisition d'un camion pour le transport des repas.

Achat d'armoires chauffantes.

Un inventaire du mobilier au restaurant scolaire sera réalisé dans la salle des Hautes Cartelles au préalable.

La commune déléguée de Bouzillé est intéressée aussi par une prestation similaire.

La résidence Constance Pohardy et la Halte-Garderie bénéficieraient aussi de ce service.

Question : Les repas seront-ils bien adaptés selon le public ? Il est répondu oui.

Une information est prévue au niveau des parents pour expliquer la méthodologie.

Un avenant sera signé avec Restoria de septembre 2018 à décembre 2018 en lien avec le contrat de Bouzillé en attendant que le projet se mette en place en janvier 2019 après avoir lancé un appel d'offres.

# Compte rendu du conseil de la commune déléguée

Un recrutement sera fait suite au départ à la retraite le 15 mai 2018 de l'agent qui s'occupait de service de restauration.

Le prix du repas n'est pas encore calculé.

## Transport (Mauges Communauté)

> Présentation du s'cool bus (vélo-bus). Après de nombreux échanges avec la commune déléguée de Champtoceaux, la commission propose de mettre à disposition un « S'cool bus », vélo-bus-collectif, qui permettrait de mettre en oeuvre un service de transport depuis le lieu-dit « le Quarteron » et les établissements scolaires publics & privés (projet proposé à St Macaire en Mauges, à Chemillé et à Mauges sur Loire dans le cadre de la Loire à vélo).

Présentation du nouveau visuel pour tous les cars scolaires à compter de septembre 2018.

Toutes les familles devront s'inscrire pour bénéficier de ce transport sur le site de Mauges Communauté. Il n'y aura pas de renouvellement d'inscription automatique. Une campagne d'information va débuter en mai dans les collèges.

La plateforme de transport MobiMauges devient Mooj Solidaire.

## Affaires scolaires (Orée-d'Anjou)

> Le logiciel Noé a été retenu comme logiciel commun à toutes les structures « enfance et petite enfance » de la commune. C'est le logiciel que nous avions déjà choisi pour la mise en place du portail famille à La Varenne.

> Une plaquette de présentation des séjours d'été pour les enfants de 4 à 11 ans a été distribuée dans les cartables. Les pré-inscriptions se feront par téléphone les 28 et 29 mai. Afin de valider de façon définitive l'inscription, un dossier devra ensuite être déposé avant le 1<sup>er</sup> juin dans la structure d'accueil de sa commune et cela quel que soit le lieu du camp.

## Pôle Aménagement

Frantz Desbois donne le compte rendu de ses commissions :

### Commission urbanisme

> Déclarations préalables accordées :

Georges Sécher - 23 Rue de Pochaude - Division en vue de construire.

Pierre Bretonnière - La Rabotellerie - Division en vue de construire.

Mathieu Trebosc - 145 La Rabotellerie - Modification de façade.

> Permis de construire accordé :

Alexandre Bourbon - 340 Route d'Anjou - Réhabilitation d'une maison existante.

> Opération d'aménagement :

Suite à la réunion des propriétaires des secteurs AH (zone à urbaniser) du 23 avril 2018, une information va être envoyée aux propriétaires. Les prochaines réunions et ateliers avec le CAUE 49 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) reprendront en septembre.

### Commission Voirie Orée-d'Anjou

> Mobilier urbain

Un fournisseur propose des potelets rétractables : les communes de La Varenne, St Sauveur de Landemont et Champtoceaux souhaite un RDV pour établir un devis.

Pour la Varenne nous pensons en mettre au niveau de la Faverie en bordure du nouveau chemin.

> Syndicat d'électricité.

Jean-Pierre Moreau rappelle qu'un inventaire est en cours pour le remplacement des ballons fluo, pour l'éclairage public de chaque commune déléguée. Sur la commune de la Varenne il y en a dans le bourg place du Jardin Public et au lotissement des Coccinelles.

> Mise en oeuvre de la réduction de vitesse maximale 80 km/h. Le préfet du Maine et Loire précise que l'état financera le remplacement des anciens panneaux (90), y compris sur les voies communales. Le gestionnaire qui le souhaite peut en implanter de nouveaux (financement par l'Etat). La Commune n'ayant pas actuellement de panneaux « 90 », la commission ne souhaite en implanter des nouveaux à « 80 ».

> Mise aux normes des panneaux de police sur les voies communales.

La commission donne un avis favorable à la poursuite de la mise aux normes des panneaux de police engagée en 2010. Pour 2018, il s'agira de mettre aux normes des panneaux de signalisation d'intersection et de priorité. Environ 30 panneaux seront à renouveler et 5 à supprimer.

Pour la Varenne route de la Tancrère : suppression de certains panneaux.

Concernant le renouvellement de panneaux avec un RAL de couleur, la commission souhaite qu'ils soient remplacés par des panneaux sans RAL (en galva).

Dans le cadre d'aménagement neuf, la commission est défavorable à l'achat de panneaux avec un RAL.

### Commission Voirie La Varenne

> Baie Free

Vincent Massidda a rencontré la société sous-traitante de Free pour l'installation de la baie. Les travaux (avec traversée de la départementale) doivent se faire en juin, pour une mise en route en septembre.

> Traversée du bourg

Une rencontre est prévue avec l'ATD (Agence Technique Départementale) Michel Bourget, Thierry Bonnichon et Vincent Massidda le 22 mai.

Objet : Sécurisation du village de la Coindassière, cheminement route de Bretagne, chicanes dans le bourg qui ne fonctionnent pas ou mal. La commission évoque la solution de ne pas faire de stationnement entre les chicanes, et de réduire la distance entre elles.

> Grande Rue

Un projet de 2 stationnements est présenté, le nombre de place n'est pas suffisant, mais permettra de réduire la vitesse. Le cheminement piéton du bourg sera aussi prolongé Grande Rue jusqu'à l'église.

> Lotissement des Coccinelles

Les espaces verts et les trottoirs, ainsi que deux chemins qui ont un usage (allant de la rue des bruyères vers la Faverie) sont entretenus par l'association du lotissement. Le propriétaire souhaite les vendre à la commune. La commission est favorable à ce que les espaces verts et les trottoirs soient à la charge de la commune. Un état des lieux sera fait mercredi 16 mai à 13H30 avec le responsable du service technique du pôle un.

> Stationnement église et accessibilité

RDV le mercredi 16 mai à 14H pour voir la possibilité de recul des places de parking. Le devis pour l'enrobé sur le côté de l'église a été signé et sera fait par l'entreprise Bouyer Hardy.

> Rue de la Trancrère

Une chicane sera installée face à la nouvelle zone.

# Compte rendu du conseil de la commune déléguée

## > Rue du Moulin

Suite à une réunion avec les concessionnaires (pour anticiper les branchements de la future ZAC), les travaux de voirie devraient commencer en septembre. Une information sera faite au Moulin et aux riverains. Travailler avec la commission environnement pour tout projet.

## > Rue de la Tour

Les projets en lien avec l'aménagement du bourg ne se feront pas pour 2019, l'état de la voirie, suite aux travaux d'assainissement, nécessite des travaux. Nous proposons que des projets soient proposés par Orée-d'Anjou, et ce, pour limiter les coûts. La rue Emile Jeanneau est également concernée (Pour rappel, plus la route se dégrade et plus la remise en fonction coutera chère).

## > Rue du Pavillon

Il est constaté que le sens interdit Rue du Pavillon est régulièrement pris par des voitures. Il sera demandé des contrôles de la Gendarmerie.

## Pôle Citoyenneté et Sociale

Anne-Emmanuelle Pradier donne les informations suivantes :

### Repas des Aînés

136 repas ont été servis au repas des aînés. Nous remercions «Les voix de la grange» pour leur participation et leur gentillesse, ainsi que les membres de J'Activ qui ont fait le service avec une efficacité très professionnelle. Il faudra anticiper l'installation des tables avec les services techniques.

### Divers

> Le dernier Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le samedi 26 mai.

> Nous recherchons une exposition pour faire suite à celle d'Isabelle Kerhardy, qui s'arrête le samedi 19 mai.

> Une demande de gratuité de la salle des Hautes Cartelles avait été accordée à l'association Hors la Loire. Leur manifestation Ciné-Concert a pu avoir lieu à la Bridonnière malgré le temps certain. Un public de 170 personnes s'est déplacé pour l'occasion.

> Les associations et les particuliers qui veulent une fête de la musique sont invités à une réunion d'organisation le mardi 22 mai, à 20H, salle des Hautes-Cartelles. Plusieurs groupes se sont portés volontaires pour jouer le vendredi 15 juin.

> L'association Couleur Tribale propose de monter un chapiteau culturel pendant deux mois juin et juillet, à côté du terrain de foot. Celui-ci sera ouvert à tous pour proposer diverses animations. Une convention d'utilisation du domaine public sera signée lorsque tous les points réglementaires auront été respectés.

### Accord des élus.

> Rappel de la Fête de la Godinette le dimanche 3 juin.

> La manifestation «Recyclage solidaire» s'est bien passée. Merci aux élus pour leur implication. Revoir la communication pour attirer plus de visiteurs.

### Orée-d'Anjou

> La commune de la Varenne a été choisie par Scènes de Pays pour le spectacle de rue de la CieHydragon.

La compagnie sera en résidence du lundi 20 mai au samedi 25 mai 2019 avec un spectacle gratuit le samedi. Ses créations mêlent musique, théâtre et cirque. Elle proposera son service public des facteurs d'amour et son spectacle «la corde et on».

Possibilité de pique-nique.

> Le projet du planétarium est adopté. Le chapiteau-planétarium passera dans toutes les communes d'Orée-d'Anjou. La Varenne pilote le projet, et chaque commune déléguée en organise la venue sur son territoire. Cela se fera en lien avec les écoles et les associations intéressées.

> Le 19 et 20 mai 2018: manifestation «Euroastro 2018» à Liré.

## Pôle Développement économique

Dominique Couvrand donne les informations suivantes :

### Projet de site classé du Verrou de Val de Loire

Pour limiter les contraintes, proposition de sortir les terrains avec habitations le long de la Bridonnière. Rencontre avec les habitants de ce lieu-dit pour réfléchir sur les limites exactes en tenant compte des contraintes du site classé du village de la Bridonnière et de la zone inondable tout en laissant une marge de manœuvre au niveau du patrimoine.

Prochaine réunion le 11 juin 2018 à la Sous-Préfecture d'Ancenis.

### Travaux

Les travaux d'éclairage du terrain de foot sont en cours. En profitant des travaux d'éclairage, il faudrait prévoir une alimentation électrique pour le petit terrain stabilisé pour les évènements qui pourraient se dérouler sur cette espace (devis en attente).

La motorisation et la réparation du volet roulant à la Halte-Garderie ont été effectuées.

Des faucons Crècerelle nichent dans la tour de l'église. Les travaux d'Orange vont être retardés.

Catherine Caramel donne les informations suivantes :

### Camping des Grenettes

Lors de la visite de contrôle pour le renouvellement du classement 1 étoile du terrain de camping le 2 mai 2018, un avis favorable a été donné. Il faut juste matérialiser une place de parking à proximité de deux emplacements.

Le recrutement d'un agent saisonnier est en cours, la Mission Locale peut éventuellement donner le nom de personnes en recherche d'emploi.

Un petit mot d'un campeur faisant part de son contentement est à souligner.

La société de nettoyage a réalisé un bon travail dans les locaux du camping.

Demander aux associations ayant organisé une fête sur le site de nettoyer les sanitaires à la fin de la manifestation afin que les installations restent propres pour les campeurs qui s'acquittent d'un droit de place.

Il serait intéressant d'organiser une visite du terrain de camping de Drain.

### Modification règlement du cimetière

Monsieur le Maire délégué présente une modification du règlement du cimetière concernant les durées, selon la délibération Orée-d'Anjou en date du 21 décembre 2017, et notamment les articles 3.1.1, 4.2.1, 5.2.1 :

- Fosse et caveau : 15 ans et 30 ans
- Cavurnes : 15 ans et 30 ans
- Case du columbarium : 15 ans et 30 ans.

Accord des élus.

# Compte rendu du conseil de la commune déléguée

## Demande achat de terrain

Frantz Desbois donne lecture du courrier de Messieurs Galliano et Klimeck qui souhaitent acheter un petit morceau de terrain (talus) qui se trouve devant leur entrée et qui donne accès sur l'arrière de leur maison d'une surface d'environ 5 m<sup>2</sup> au prix de 5 € le m<sup>2</sup>. Les frais de bornage et de notaire seront à la charge des demandeurs. Accord des élus.

## CONVENTION

Monsieur le Maire délégué explique qu'une convention a été signée par M. Morinière, riverain, du terrain de foot suite à l'implantation d'un mat d'éclairage sur sa parcelle. Accord des élus.

## INFORMATIONS

> Pour la randonnée VTT de Champtoceaux organisée le 20 mai 2018, l'association doit adresser à la Mairie de La Varenne une autorisation de marquage. Pas de demande reçue à ce jour.

> Lorsqu'une canalisation d'eau cède, il faut prévenir Véolia qui doit intervenir.

> Problème d'élagage sur les chemins verts : travail pas soigné et oubli à certains endroits.

> Mercredi 16 mai : réunion à Mauges Communauté pour les feuilles de route.

*L'ordre du jour étant achevé, la séance se termine à 23H15. La prochaine réunion est prévue le lundi 11 juin 2018 à 20h30.*

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

- Hannah AUBERT, née le 11 mai 2018 à NANTES - 3, rue des Coccinelles.

### DÉCÈS

- Thérèse CHÉNÉ, décédée à 86 ans le 16 mai 2018 à ANCENIS - 22 bis, Résidence Constance Pohardy.
- Léandre AUBERT, décédé à La Rochelle le 24 mai 2018, 72 rue de la Tancrère.

## VIE MUNICIPALE

### Collectes des ordures ménagères et tri sélectif

#### Le Bourg

Ordures ménagères : Vendredis des semaines impaires

Tri sélectif : vendredis des semaines paires

#### Écarts :

Ordures ménagères **et tri sélectif** : vendredis des semaines paires.

#### Horaires d'ouverture de la déchetterie de Saint Laurent des Autels :

Lundi et samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Du mardi au vendredi : de 14h à 17h30

## Info Cimetière

Dans le cadre normal de la gestion du cimetière de La Varenne, la Municipalité procède actuellement à un recensement et un inventaire des tombes situées dans le cimetière.

De nombreuses tombes sont actuellement sans concession et / ou en état manifeste d'abandon.

C'est pourquoi, une procédure de reprise est donc envisagée afin de libérer des emplacements. Les familles concernées sont invitées à se présenter à la Mairie afin de préciser si elles souhaitent ou non pérenniser leur sépulture.

## COMMUNIQUÉS - INFORMATIONS AUX FAMILLES

### Paroisse Sainte Cécile de Loire et Divatte

#### Samedi 19 heures

2 Juin à St Christophe  
9 Juin à Liré

16 Juin à Champtoceaux  
23 Juin à Drain  
30 Juin à Landemont

#### Dimanche 1030

3 Juin – Fête Dieu à L'ilette St Sauveur de Landemont  
10 Juin à St Laurent des Autels  
17 Juin à St Laurent des Autels  
24 Juin à La Varenne – Fête patronale  
1<sup>er</sup> Juillet à St Laurent des Autels

### PERMANENCES LA VARENNE

Permanence au presbytère de La Varenne  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de 10H30 à 11H30

### Résidence Constance Pohardy

#### Vendredi 22 juin 2018 :

15h : animation musicale avec la chanteuse LOLYPOP. Auteur, interprète et chansons connues. *Gratuit et ouvert à tous.*

### ECOCYCLERIE DES MAUGES

Les 22 et 23 juin 2018 Vente spéciale Culture  
Déstockage de livres, magazines, BD, vinyles, CD...

*Horaires habituels de vente : vendredi : 14h - 17h30 / Samedi 10h - 13h et 14h - 17h*

### Date limite pour le dépôt de vos articles pour le bulletin municipal

Merci de nous adresser vos articles pour le bulletin le 20 de chaque mois. Les articles adressés après cette date seront reportés au bulletin suivant.

# COMMUNIQUÉS - INFORMATIONS AUX FAMILLES

## ENQUETE INSEE

L’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec le service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire, réalise, du 23 avril 2018 au 30 avril 2019, une importante enquête statistique sur les déplacements des personnes résidant en France métropolitaine et sur leurs différents usages des moyens de transport collectifs et individuels.

Cette enquête vise à connaître les pratiques de mobilité et les parts des différents modes de transport dans les déplacements des Français : de quels véhicules disposent les ménages ? Quels modes de transport utilisent-ils ? Empruntent-ils les transports publics ? Quels sont leur déplacements ? Elle devrait permettre de quantifier les nouvelles pratiques, de décrire leur modalité et d’anticiper sur les usages de demain aux horizons 2030 et 2050.

L’enquête se déroule sur une année, du 23 avril 2018 au 30 avril 2019 afin de prendre en compte la diversité des déplacements, notamment les effets saisonniers, et de disposer d’un nombre suffisant de voyages à longue distance.

L’échantillon est constitué de plus de 21 000 logements sélectionné aléatoirement afin d’obtenir des résultats représentatifs de l’ensemble des ménages. Dans chaque logement, une personne est tirée au sort en fonction de sa date de naissance pour répondre à la partie individuelle du questionnaire.

Un enquêteur de l’Insee, muni d’une carte officielle l’acrédiitant, se présentera au logement retenu pour interroger les habitants. L’entretien en face-à-face dure 1h en moyenne. Les réponses seront strictement anonymes et confidentielles, comme c’est la règle pour toute enquête de l’Insee. Elles servent uniquement à établir des statistiques.

## PLANTER UNE HAIE BOCAGERE, POURQUOI PAS VOUS ?

### Valoriser votre exploitation • Valoriser votre paysage

L’arbre, un élément incontournable de la lutte contre le dérèglement climatique qui permet de préserver les sols et protéger les troupeaux tout en produisant du bois d’œuvre et de chauffage et des habitats pour la faune.

**Les bienfaits de la haie ne manquent pas, que vous soyez agriculteur, particulier ou collectivité !**

Une plantation c’est aussi l’occasion de réaliser des chantiers conviviaux, réunissant autour d’un projet les habitants du territoire : agriculteurs, élus, randonneurs, écoles, ...

Des possibilités existent également pour la création de petits boisements, de bandes boisées, d’agroforesterie et de fruitiers de variétés locales. N’hésitez pas à nous appeler.



### Comment faire si vous avez un projet de plantation?

- ❖ Contactez-nous le plus tôt possible pour nous exposer votre projet et fixer un rendez-vous avec l’un de nos techniciens
- ❖ Construisons ensemble votre projet : définition du lieu de plantation et des essences selon vos attentes et les contraintes naturelles
- ❖ Avec nos conseils, préparez bien votre sol
- ❖ Plantons ensemble votre haie

*Vous n’avez pas de projet de plantation mais souhaitez vous investir: contactez-nous pour devenir bénévole sur les chantiers de plantation près de chez vous.*



**SÈVREMOINE** Commune nouvelle



Mission Bocage – Rue Robert Schuman Beaupréau 49600 BEAUPREAU EN MAUGES  
02 41 71 77 50 – contact@missionbocage.fr – missionbocage.fr



## C'est quoi ton entreprise ?

**Qu'est-ce que c'est ?** : Un programme de visites ouvertes à tous pour découvrir les coulisses et les savoir-faire de professionnels passionnés par leur métier. Une plongée au coeur du process de fabrication.

La visite d’entreprise est une belle manière de découvrir des métiers parfois méconnus du grand public, de partager avec des artisans ou entrepreneurs des savoir-faire mais aussi les valeurs de leur métier. Que ce soit le travail du métal, la construction d’un escalier ou encore la création graphique d’une affiche, percez toutes les techniques ou les processus de fabrication des professionnels.

**Vous êtes une entreprise du territoire Une autre Loire et vous souhaitez participer aux visites d’entreprises 2018 ?**

Téléchargez le dossier d’inscription entreprises 2018 pour en savoir plus ou contactez-nous au 02 40 83 57 49 !

## ORÉE-D'ANJOU

Site internet et bulletin : des outils modernisés et intuitifs pour vous accompagner au quotidien

### Le nouveau site internet est en ligne !

Ça y est, c'est officiel, depuis le 4 juin le nouveau site internet d'Orée-d'Anjou [www.oreedanjou.fr](http://www.oreedanjou.fr) est en ligne !

Ergonomique et dynamique, ce site a été conçu et développé comme un véritable outil d'information et de communication à votre service. Il a été construit et repensé en fonction des exigences du web. Grâce à ses accès rapides et à ses rubriques clairement identifiées, l'accès à l'information y est simplifié afin que vous puissiez trouver en un clic des réponses claires et pertinentes. Il s'adapte également à tous les types de supports que ce soit ordinateurs, tablettes ou smartphones vous offrant ainsi un confort de navigation et une lecture optimisée.

Il s'articule autour des 6 rubriques suivantes :

Vie municipale, Découverte d'Orée-d'Anjou, Enfance & jeunesse, Solidarités & santé, Culture & loisirs, Cadre de vie & habitat, Economie & activité.

Dès la page d'accueil, des liens rapides vous permettent d'accéder en un clic aux pages les plus visitées. Vous pouvez également consulter l'actualité de la commune sous forme de brèves, l'agenda complet des manifestations et visualiser également la carte du territoire à partir de laquelle vous pouvez sélectionner la commune déléguée de votre choix.

Ce nouveau site n'est pas figé et sera amené à évoluer en fonction de l'usage que vous en ferez et des remarques que vous nous formulerez pour en optimiser la navigation. Pour se faire, le service communication d'Orée-d'Anjou se tient à votre entière disposition.



### Nouveau look....pour un nouveau bulletin

Dès le mois d'octobre, retrouvez dans votre boîte aux lettres, votre magazine municipal Orée Mag relooké et modernisé.

### Une nouvelle formule

Depuis la création de la commune nouvelle en décembre 2015, les parutions des communes déléguées sont restées les mêmes, chacune ne diffusant que les informations propre à son territoire. La commission communication a donc souhaité créer un support unique qui englobe l'actualité

des neuf communes déléguées et vous permette ainsi d'être informé de tout ce qui se passe à l'échelle d'Orée-d'Anjou. La maquette de ce nouvel outil de communication est en cours de réalisation mais nous pouvons d'ores et déjà vous informer qu'il y aura une partie dédiée à l'information purement municipale d'Orée-d'Anjou qui traitera de sujets et thématiques variés, une autre consacrée à l'actualité locale des 9 communes déléguées (vie associative, manifestations etc...) et une dernière partie qui concerne les services de la Communauté de Communes « Mauges Communauté ».

### Une nouvelle périodicité

Cette nouvelle formule s'accompagne d'une nouvelle périodicité. **A compter d'octobre, votre magazine devient bimestriel.** Aussi, durant les mois de janvier, mars, mai, juillet et octobre, vous recevrez directement dans votre boîte aux lettres votre Orée Mag qui reviendra sur les événements des deux derniers mois et vous annoncera ceux à venir pour les deux mois suivants.

#### Je souhaite faire paraître un article dans l'Orée Mag, comment dois-je procéder ?

Pour toutes vos demandes de parutions, vos communes déléguées restent vos interlocuteurs privilégiés. Comme vous en avez l'habitude, vous continuez de leur remettre vos articles et elles en assurent ensuite la transmission au service communication d'Orée-d'Anjou.

Toutefois, deux changements notoires sont à noter : il vous faut dorénavant anticiper la communication de vos événements en fonction du nouveau calendrier de parution et également respecter quelques consignes dans la façon de construire vos articles afin que ces derniers s'adaptent à la nouvelle maquette du bulletin.

En effet, pour faciliter le traitement de vos articles, il vous sera demandé de les transmettre, par mail à votre commune déléguée, sous format word en prenant soin qu'ils n'excèdent pas plus d'une vingtaine de lignes (Police : Calibri / Corps du texte : 12) et en l'accompagnant si vous le souhaitez d'une photo/affiche en jpeg (minimum 1Mo).

**Le premier numéro dans sa nouvelle formule sera diffusé à partir du lundi 8 octobre, aussi merci de déposer vos articles à l'accueil de votre mairie déléguée avant le 10 septembre.**

**Attention ! Le numéro suivant sortira en janvier 2019, aussi, si votre événement a lieu entre le 15 octobre 2018 et le 15 janvier 2019, pensez à l'annoncer dans le bulletin d'octobre.**

Contact / renseignements : Sonia VINET - Chargée de communication - Tél : 02 40 83 57 29  
E-mail : [s.vinet@oreedanjou.fr](mailto:s.vinet@oreedanjou.fr)

## COMMUNIQUÉS - INFORMATIONS AUX FAMILLES



### Retour des balades sur la Loire à bord de La Luce

Avec le retour des beaux jours et des oiseaux, profitez d'une **balade printanière sur la Loire** et redécouvrez les charmes de notre fleuve !

À partir du **samedi 31 mars**, embarquez à bord de « **La Luce** » à **Champtoceaux** pour 1h de circuit commenté. Au gré de cette croisière, vivez la beauté et la sérénité de la Loire, dernier fleuve sauvage d'Europe...  
Une immersion au cœur d'une nature préservée, ponctuée par les commentaires et les anecdotes du guide-marinier !

**Réservation indispensable au 02.40.83.60.00. 2018 - TARIFS Bateau « La Luce » :** Adulte : 11€ / tarif réduit : 9€ / Enfant (de 4 à 14 ans) : 6€ / tarif réduit : 5,50€ - **PASS « Loire en Scène » château + bateau :** Adulte : 15€ / enfant : 10€ **2018 - HORAIRES DEPARTS DE CROISIÈRES (durée 1h)**

**Embarcadère : Lieu-dit « Le Cul du Moulin », 49270 Champtoceaux**

Du 31 mars au 30 avril	week-ends, jours fériés & pont (30/04)	départs à 15h et 16h30
	samedis	départs à 15h, 16h30 et 18h*
Du 1 <sup>er</sup> mai au 6 juillet	dimanches et jours fériés (1-8-10-21/05)	départs à 11h*, 15h, 16h30 et 18h*
	ponts (7 et 11/05)	départs à 15h et 16h30
	du mardi au jeudi	départs à 15h et 16h30
Du 7 juillet au 2 septembre	du vendredi au dimanche & jours fériés	départs à 11h*, 15h, 16h30 et 18h*
Du 3 au 30 septembre	samedis	départs à 15h, 16h30 et 18h*
	dimanches	départs à 11h*, 15h, 16h30 et 18h*

\*Départ assuré sous réserve d'un minimum de 10 passagers adultes payants.



### Piscine d'Orée-d'Anjou LEÇONS DE NATATION

7 stages de 10 leçons. Dès 6 ans. Début des cours à partir du lundi 28/05

↳ **Groupe 1 : Familiarisation** (max.8 par groupe)  
Mai / Juin : 17h15-17h45 / Juillet/août : 10h45-11h15

↳ **Groupe 2 : Apprentissage** (max. 10 par groupe)  
Mai / Juin : 17h45-18h30 / Juillet/août : 10h00-10h45

↳ **Groupe 3 : Perfectionnement** (max. 10 par groupe)  
Mai / Juin : 18h30-19h15 / Juillet/août : 9h15-10h00

Piscine de Champtoceaux - Le Champalud - Champtoceaux 49270 Orée-d'Anjou

Inscriptions en ligne à partir du jeudi 3 mai sur [www.cc-cantonchamptoceaux.fr](http://www.cc-cantonchamptoceaux.fr) ou formulaire disponible dans les mairies déléguées d'Orée-d'Anjou.

Contact :  
Philippe ROUAULT : 06 77 95 65 51 / 02 40 83 52 40 / [piscine@oreedanjou.fr](mailto:piscine@oreedanjou.fr)

### CHAMPTOCEAUX Orée d'Anjou

**Marché tous les samedis 8h - 13h**

RECOLTE LOCALE  
EXPOSANTS LOCAUX

Fruits et légumes  
Produits de la mer  
Fromages de chèvre  
Aromatiques

Animations et dégustations



Dès le 2 juin 2018  
Inauguration à 11h

Place Chetou  
(Proche Mairie)



## La nature autour de nous

### Des logements gratuits à La Varenne ? Fake news à La Varenne...

Texte : Philéas Bean

Photos: Blandine Black-Dayjeun

Les «fake news» ou, en français, les nouvelles truquées lancées volontairement pour nuire à des organismes ou particuliers ont-elles atteint La Varenne? C'est ce que nous nous sommes demandé après avoir entendu que des inconnus seraient logés par la mairie dans des bâtiments municipaux. N'écoutant que notre courage, nous avons enquêté aussi bien de jour que de nuit et par tous les temps, au risque de nous enrhummer afin d'éclaircir ce scandale. Le gros avantage de ces fausses nouvelles, c'est qu'au lieu d'être relayées par le Net, elles circulaient à La Varenne par des moyens de communication plus traditionnels, à savoir principalement dans les caves, à La Varennaise et dans tous les lieux où l'on peut déguster des produits locaux solides ou liquides. Ce qui nous a évité de nous abrutir face à un écran d'ordinateur et permis de faire des rencontres sympathiques. La première rumeur (il s'agit en effet de rumeur et non pas de fake news, puisqu'il n'y a pas eu volonté de nuire à qui que ce soit), évoquait un couple qui serait hébergé dans l'église. Les plus assidus des lecteurs du bulletin se souviendront qu'en 2015 un nichoir à chouette avait été installé dans le clocher (la tour) de l'église à la suite d'une proposition de bénévoles et avec l'accord de la mairie. Le principe consiste en une caisse ayant une ouverture sur l'extérieur de l'église pour que la chouette puisse entrer. La caisse, elle-même occulte le reste de l'ouverture empêchant ainsi toute intrusion dans le clocher et donc toutes salissures. En échange de ce T2 (comprenant couloir et chambre de reproduction), la future locataire s'engageait à boulotter les petits rongeurs des environs. Et bien, depuis peu ce sont deux locataires qui occupent ce logement. A défaut de chouette, c'est un couple de faucons crécerelle qui s'est installé. Dès le mois de février, ils faisaient des aller-retour devant l'entrée du nichoir et au-dessus du parc du château. Les visites furent de plus en plus nombreuses au fil des semaines. Et pas mal de bagarres

eurent lieu entre les crécerelles (le mâle surtout se montrait hargneux) et des choucas (un genre de petites corneilles) qui voulaient aussi profiter de ce beau logement et avaient même commencés à s'installer.



#### *La femelle devant l'entrée de son logement*

On est donc bien loin d'une attribution gratuite d'habitation puisque, comme les chouettes, les crécerelles se nourrissent de rongeurs, (souris, campagnols) et que le couple présent s'est engagé auprès de la mairie à mettre les becquées doubles en échange de l'hébergement. D'ailleurs, depuis que la femelle couve, le mâle lui apporte régulièrement des rongeurs bien gras, qu'elle déguste en-dehors de la cavité.

Observez l'évolution de leur nichée en vous postant tranquillement face à la tour et vous verrez peut-être bientôt des jeunes sur le rebord vous observer... comme vous les observez. La deuxième rumeur parlait d'un plan d'eau municipal mis à la disposition d'amateurs de baignades nocturnes. De nuit pour plus de prudence, avec lampe frontale et tenue de camouflage, nous sommes allés tirer ça au clair. Constatations : Il y avait bien un groupe, qui se baignait et chantait la nuit de façon assez peu discrète mais sur un terrain privé et pas communal. Le propriétaire mis au courant de l'installation de cette tribu aquatique sur ses terres n'y a vu aucun inconvénient, constatant qu'une propriété parfaite régnait et jugeant que les occupants étaient nettement moins bruyants que ses voisins, l'été, entre apéros-barbecue et karaokés sonorisés.

Nous avons réussi à établir le dialogue avec ces mystérieux barboteurs.

Leurs chants, bien qu'harmonieux, nous était incompréhensibles.

Heureusement, tout à fait par hasard, se trouvait avec nous, un spécialiste des amphibiens qui se rendit vite compte que nous avions affaire à une famille de crapauds calamites.

Ce crapaud, plus petit que celui qu'on trouve dans nos jardins, est inconnu dans les Mauges. Que faisaient là ces 23 individus (nous les avons comptés discrètement)? Nous n'avons pas réussi à obtenir d'explication certaine. Nous avons compris qu'à l'époque où l'actuel plan d'eau d'Oudon était une carrière de sable abandonnée, une population de calamites vivait là-bas. Avec la transformation en plan d'eau, les calamites se sont vus expulsés de leur milieu. Depuis, environ une trentaine d'années, on était sans nouvelles d'eux. Sont-ce quelques survivants et descendants qui viennent de s'installer à La Varenne ? Sont-ils sur ce site depuis cette époque ? On aurait pu le savoir si des naturalistes avaient fait leur boulot correctement et prospecté ce secteur depuis longtemps.

Hélas, les naturalistes sont comme vous et moi, parfois de sacrés flemmards !



#### *Mâle exhibant le sac vocal gonflé sous la gorge*

En tout cas, nous fûmes bien accueillis. Les calamites ne supportant pas l'eau trouble, c'est à travers une eau limpide filtrée par le sable que nous avons pu observer des mâles chanteurs gonflant leur énorme poche sous la gorge qui leur sert de caisse de résonance, des individus nageant ou se prélassant et, sans aucune gêne des partenaires, occupés à des accouplements torrides (pour les crapauds ça consiste à rester des heures soudés l'un à l'autre sans bouger autre chose que, parfois, mollement un bout de patte). Bien entendu nous réservons ces photos aux adultes qui nous en feraient la demande. Une grande fierté donc pour notre commune qui peut se targuer d'être seulement la deuxième cette année où une nouvelle station de calamites a été trouvée sur tout le 49 !



### Aide villages TOGO

Des membres de l'association se rendront au Togo en octobre prochain et rencontreront les responsables des villages d'Adomi et Sanda en charge de la santé et de l'éducation, ainsi qu'à la pouponnière de Lomé.

Il nous est possible d'envoyer des colis par bateau, que nous réceptionnerons à notre arrivée à Lomé.

Pour les nourrissons de la pouponnière, nous proposons d'emmener des habits en coton, des chaussures pour les enfants de 1 à 3 ans, des thermomètres.

Pour le centre de formation socioprofessionnelle et technique de Sanda, nous souhaiterions donner du petit outillage pour préparer le CFA et le CAP en maçonnerie, électricité et menuiserie.

Comme à l'habitude, nous achèterons sur place les cahiers nécessaires aux écoles primaires d'Adomi et Sanda, les médicaments pour le dispensaire du canton de Sanda et participerons aux salaires des professeurs d'Adomi.

Nous faisons un appel aux dons, tant matériels que financiers ; n'hésitez pas à contacter par téléphone ou courriel :

- Jean-Pierre Bodineau (02 40 83 63 99, 06 29 70 02 86 [jeanpierre.bodineau@wanadoo.fr](mailto:jeanpierre.bodineau@wanadoo.fr))
- Joseph Charbonnier (02 40 83 57 72 – [josephcharbonnier@orange.fr](mailto:josephcharbonnier@orange.fr))

Les colis devront partir mi-juillet ; merci de déposer les fournitures avant cette date. Les dons en espèces, reçus par l'association reconnue d'intérêt général, ouvrent droit à la réduction d'impôts.

Merci par avance de votre générosité pour le mieux-être des enfants.

J.P Bodineau

### **TÉLÉTHON 2018 : Recherche Bénévoles pour un Trail OFF**

Vous aimeriez participer à une animation pour le Téléthon 2018 !

Vous avez des idées à proposer !

N'hésitez pas à joindre la coordonnatrice du Téléthon, Mme TOSKA 06 02 37 12 49 ou par mail à [telethondore@gmail.com](mailto:telethondore@gmail.com)

### **Un chapiteau à Orée-d'Anjou Un lieu de cultures et d'échanges, fédérateur des énergies locales.**

L'idée est de proposer à partir de juin 2018, sous un chapiteau implanté plus d'un mois en milieu rural à La Varenne, une programmation culturelle, des événements éducatifs, conviviaux, des projets artistiques alternatifs, mais aussi un lieu de création ouvert à tous :

- Une structure qui accompagne, soutient, fabrique et crée des spectacles, des événements, des manifestations variées et du lien social. Un lieu de vie à partager,
- Un projet qui cherche à fédérer autour d'événements ou de spectacles mobilisant différents publics, toutes générations et tous domaines d'activités,
- Un lieu ouvert à toutes formes d'arts et à tous ceux qui se reconnaissent dans cette démarche.

Il s'agit d'une proposition globale qui interpelle un panel très large d'intervenants. Tous les acteurs locaux intéressés par la démarche sont susceptibles d'être partenaires de ce projet.



#### **Une proposition culturelle et sociale diversifiée**

C'est une réflexion à partager sur la durée à travers des actions, au cœur du village, afin de développer des facteurs de cohésion sociale. Elle inclut les synergies de la nouvelle commune Orée- d'Anjou et de ses multiples réseaux. Le souhait est de rassembler des réseaux artistiques sous toutes ses formes, mais aussi réseaux socioculturels, éducatifs, associatifs, militants, touristiques... Le chapiteau sera utilisable par l'ensemble des citoyens de ce territoire, en fonction de sa disponibilité (planning de réservation). Tous les habitants et toutes les associations locales sont invités à participer à l'organisation et la représentation d'événements et de spectacles vivants (théâtres, danses, musiques, arts de la rue, musiques émergentes,...) ou la présentation d'art contemporain, de performances, d'expositions, d'ateliers, d'idées et de projets à développer conjointement... Nous construirons dans la durée des réflexions, des rencontres et du partage relatif aux échanges de savoir collectif.

Un collectif est en cours de création. Avec des Varennais, l'association Couleur Tribale et d'autres personnes l'ayant rejoint, va installer en juin 2018 un chapiteau à La Varenne (49270).

Vous pouvez venir partager cette aventure en participant à l'une ou plusieurs des commissions dont l'objet est la préparation de l'implantation, l'organisation, la composition du contenu de ce lieu de vie...

Faites nous parvenir un mail à [couleurtribale@gmail.com](mailto:couleurtribale@gmail.com) en indiquant la commission à laquelle vous souhaitez participer (ci-dessous), afin que nous vous informions des prochaines étapes.

Il vous est possible aussi de nous faire part de propositions afin de faire respirer ce nouveau lieu de vie.



## Fête de la Musique Vendredi 15 juin 2018 à partir de 20h

Dès 20h, début des concerts, grillades, bar et barbes à papas... Cette année, deux scènes, une en extérieur et une en intérieur.

Au programme, des chanteurs à texte, interprètes ou compositeurs, Mélody, du folk, de la musiques des Andes, du rock et une fois la nuit tombée, des musiques qui sortent de vieilles pellicules !

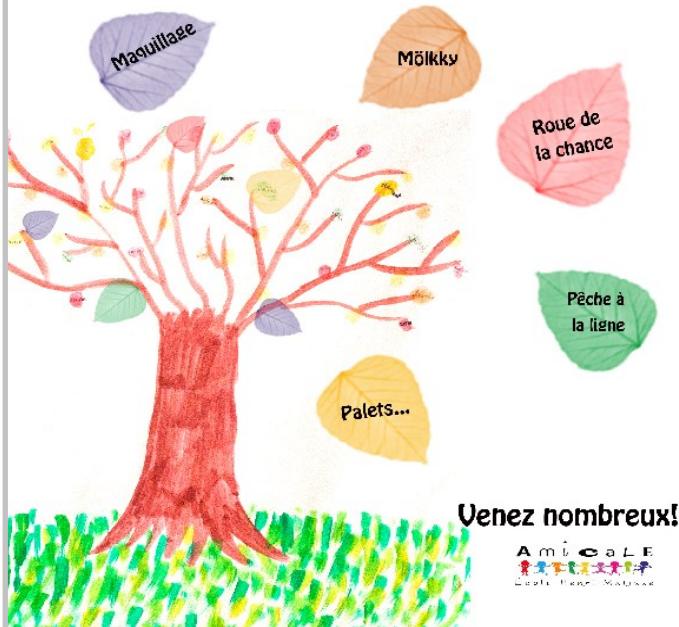
Soirée conviviale et familiale

**Samedi 23 Juin 2018**

## Fête de l'école Henri Matisse

A partir de 12h: repas champêtre

A partir de 14h: stands et spectacle



## Halte Relais France Alzheimer

Notre permanence est gratuite et propose aux personnes malades et à leurs proches un lieu de soutien, d'écoute, de compréhension et d'échanges à travers des temps d'activités et de convivialité.

Notre équipe de bénévoles et la psychologue vous attendent chaque 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14 h à 17 h salle du Bon Accueil, 1 rue de Galerne, la Chapelle Basse Mer, 44450 Divatte sur Loire.

Pour tous renseignements : 02.40.12.19.19

Prochaine date : Vendredi 8 juin 2018

## KERMESSE

Ecole Ste Anne



**Le dimanche 17 juin 2018**



11h30 : Célébration au camping ouverte à tous

A partir de 12h : Déjeuner champêtre

A partir de 15h : Spectacle des enfants

**Venez nombreux !**



**K-Danse** vous propose son spectacle de danse : le samedi 30 juin à 15h00 et 20h30 et le dimanche 1er juillet à 15h00 à la salle Althea à Couffé.

Réservation par mail à partir du 9 juin : [k-danse@hotmail.fr](mailto:k-danse@hotmail.fr) / 8 € et 6 € pour les - de 12 ans.



**Pique-nique** : **Samedi 2 juin**, tous les adhérents et les sympathisants de CACSI sont invités à se réunir à partir de 12h30 à la boire de Drain (près du camping) pour partager un pique-nique. Chacun apporte son repas, possibilité de faire des grillades. La boisson est fournie par CACSI.

**Ciné citoyen** , **Mercredi 6 juin** : en partenariat avec l'Eden d'Ancenis et dans le cadre du festival « Eden Fest », CACSI propose une soirée repas/film/débat avec la projection «d' Une saison en France » avec Sandrine Bonnaire. « Abbas, professeur de français, a fui la guerre en Centrafrique pour bâti une nouvelle vie... » Rendez-vous à partir de 19h pour le repas, 20h30 pour le film qui sera suivi d'un débat. Tarif : repas/film 12 euros, film 4 euros. Contact 0240830602

**UNE SAISON EN France - Réalisation:** Mahamat-Saleh Haroun **Acteurs:** Eriq Ebouaney, Sandrine Bonnaire, A... **Durée :**01:41

**Concert au jardin** : **Samedi 2 juin** à 20h au brevet chez Agnès et Hoch Check, avec l'artiste Eric Frasiak. Entrée 12 euros. Renseignements et réservation au 06 62 30 34 27 ou [cacsioreedanjou@gmail.com](mailto:cacsioreedanjou@gmail.com)

## L'ASSOCIATION CHEMINS D'HARMONIE

Préparer votre prochaine rentrée !

L'association Chemins d'Harmonie vous propose des ateliers gratuits pour découvrir la sophrologie et le QI GONG

Mardi 26 juin à OUDON, salle Simmertal :  
QI GONG à 17H - SOPHROLOGIE à 18h30

Mercredi 27 juin à LA VARENNE,  
salle municipale : QI GONG à 18H30

Renseignements : Chantal lenoir - 06 22 45 72 68 -  
chantal.lenoir49@gmail.com

L'association CHEMINS D'HARMONIE de  
La Varenne en partenariat avec PIAF L'UT.

**Fête de la musique : CONCERT GRATUIT A  
LANDEMONT LE MERCREDI 20 JUIN**

I'Association Chemins d'Harmonie, Les élèves musiciens de Piaf l'Ut et Maud Chérel vous invite à partager le fruit de leur passion. Ce concert aura lieu sous le préau derrière la salle de l'étoile des Charneaux.

Programme :

**2 ATELIERS découverte gratuits**

**16H15 Atelier Qi Gong avec Chantal Lenoir :** Gymnastique de santé qui fait partie de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Il s'agit de mouvements lents pour activer l'Energie vitale.

**17H00 Atelier chant avec Maud Chérel :** la voix pour mieux se connaître : libérer votre voix et gagner en présence.

Pour participer aux ateliers, Merci de vous inscrire auprès de Marie-Claire Orton au 06 77 06 56 85 avant le 10 juin.

**18h CONCERT**

Musique d'ensemble de styles variés proposée par les élèves de Piaf'ut

Maud Chérel partagera avec vous sa passion du chant Démonstration de Qi Gong par l'Association « Chemins d'Harmonie » accompagné des élèves de Piaf l'ut.

**Un bar sera à votre disposition après le concert,  
Au plaisir de vous retrouver nombreux !**

## FC CASTELVARENNAS

**Le 10 juin 2018, le FOOT EN FÊTE & TOURNOI  
INTER-QUARTIER**, journée conviviale et familiale, toute la journée.

**Inscriptions licences du F.C.CASTELVARENNAS pour la saison 2018/2019.**

Le 8 juin au stade de LA VARENNE aux horaires suivantes de 18h30 à 20h30.

Le 15 juin au stade de CHAMPTOCEAUX aux horaires suivantes de 18h30 à 20h30

Le 23 juin au stade de CHAMPTOCEAUX aux horaires suivantes de 10h à 11h **suivi de l'assemblée générale** qui se déroulera au stade de CHAMPTOCEAUX.

Bien entendu nous comptons sur votre présence.  
En vous remerciant



## FESTIVAL DES INITIATIVES LOCALES ET SOLIDAIRES

VISITE DU JARDIN · RESTAURATION BIO et LOCAL



**CONCERTS**  
*Triton - La marmite à Roselyne*

Infos : [www.arbrebleu.fr](http://www.arbrebleu.fr)

## Ateliers découverte Evolu'Danse

Votre enfant ou ado a envie de pratiquer un nouveau sport : profitez de juin et septembre : mois de nos portes ouvertes !

3 cours de découverte **offerts** vous sont proposés pour leur faire découvrir notre spécialité : la danse avec accessoires (baguettes, pompons, rubans, foulards... et bien d'autres encore). Votre enfant / ado pourra pratiquer avec notre troupe sur des musiques actuelles.

Vous pouvez aussi venir à notre rencontre lors des différents forums proposés sur le secteur :

- le 26 mai à Landemont à l'étoile des charneaux (passage à 12 h 30),
- le 2 septembre à Liré à la Turmelière (à partir de 12 h),
- le 15 septembre à Décathlon Ancenis (en journée).

Cours tous les vendredis à la salle des sports de La Varenne, de 18 h à 19 h et 19 h 30 à 20 h 30 pour le groupe d'ados.

Pour plus de renseignements, contactez Magali Haméon au 06 01 98 76 95 ou par mail à l'adresse suivante [magali.hameon@laposte.net](mailto:magali.hameon@laposte.net).

Au plaisir de vous renseigner et vous accueillir !  
L'association Evolu'Danse

## REVES DE LOIRE

**Concours de Poésie et Concours Photo 2018  
« Épis de Loire »**

Les poèmes et les photos devront être déposés avant le 3 septembre 2018 à Association Rêves de Loire - Espace Clareboudt - 30, rue du Calvaire La Chapelle-Basse-Mer 44 450 LOIRE-DIVATTE - Tél 06 80 88 16 29 - [revesdeloire4449@orange.fr](mailto:revesdeloire4449@orange.fr)  
Site internet : [www.reves-de-loire.fr](http://www.reves-de-loire.fr)

## Nouvelle association à La Varenne

L'association Mickaël vient d'être créée à La Varenne. Elle a pour but d'épauler les familles de victimes décédées dans des circonstances non élucidées par la justice en leur offrant une aide morale et financière.

Les membres de l'association se mobilisent d'ores et déjà autour de quelques actions : vente de brioches, organisation de randonnée...Toute aide est la bienvenue !

Vous pourrez nous retrouver au forum des associations varennaise en septembre.

Contact et renseignements auprès de la présidente Louisette JOUIS au 06.61.65.73.61 ou par mail : marc.jouis@orange.fr.

Le nom de l'association a été donné en hommage à Mickaël JOUIS, décédé en 2002 à La Varenne. La famille de Mickaël poursuit toujours sa quête de la vérité auprès de la Justice.

## ÉCOLE DE MUSIQUE MÉLODIE

### AUDITIONS DES ÉLÈVES de l'école de musique Mélodie d'Orée-d'Anjou

Entrée gratuite et ouverte à tous !

**Mardi 26 et mercredi 27 juin 2018 à 18h30, salle Jeanne d'Arc à Champtoceaux**

La fin de la saison musicale approche, ainsi nous avons le plaisir de vous convier aux auditions des élèves.

L'occasion pour eux de vous jouer des morceaux appris en cours avant de clore leur saison. Venez nombreux les encourager !

Au programme du mardi : harpes, guitares, accordéons diatoniques, flûtes, pianos, saxophones, batteries, chant...

Au programme du mercredi : accordéons chromatiques, violons, pianos, saxophones, batteries, percussions, cuivres...

## Gym Tonic

### Portes ouvertes danse enfants et ados

le Samedi 9 juin 2018 à 16 heures à la Salle Laurenthée.

Réinscriptions possibles pour les adhérents prioritairement avant le 14 juin. Attention, en ce qui concerne les cours de **GYM DOUCE ET RELAXANTE**, si vous souhaitez vous réinscrire mais changer l'horaire de votre cours, merci de nous adresser un mail afin de vérifier s'il reste des places disponibles.

Nouvelles inscriptions possibles à l'issue des cours d'essai (voir modalités et disponibilités sur notre site internet : <http://gym-tonic.emonsite.com>) qui auront lieu le 14 juin pour la gym tonique, les 19, 20 et 21 juin pour la danse, le 19 juin pour la gym détente et le 20 juin pour l'éveil sportif et l'éveil corporel. Il n'y a pas de cours d'essai pour la gym douce et relaxante. Vous trouverez ci-dessous le tableau récapitulatif des cours.

Des inscriptions seront possibles à la rentrée en fonction des places restantes.

**L'association se réserve le droit d'apporter des modifications pour une meilleure répartition des effectifs ou sous réserve**

**des places disponibles. Contacts : ROTHUREAU Véronique (02 40 96 34 23)**

Mail : [gymtonic.slda@gmail.com](mailto:gymtonic.slda@gmail.com)

Saison 2018-2019					
Jours des cours	Horaires	Cours	Années concernées	Lieux	Tarifs
Jeudi	17 h 30 – 18 h 30	Danse Enfant	2008 et 2009	Salle des Chesneaux	81 €
Jeudi	20 h 30 – 21 h 30	Gym Tonique	Plus de 16 ans Adultes	Salle des Chesneaux	81 €
Mardi	10 h 15 – 11 h 15	Gym Dérente	Adultes	Salle des Chesneaux	81 €
	18 h 00 – 19 h 00	Danse Enfant	2010	Salle des Chesneaux	81 €
Mercredi	13 h 30 – 14 h 30*	Multisports	2009, 2010 et 2011	Salle de Sport	81 €
	14 h 45 – 15 h 45	Eveil Sportif	2012 et 2013 (nés de janvier à juin)	Salle de Sport	81 €
	16 h 15 – 17 h 00	Eveil Corporel	2013 (nés de juillet à décembre) et 2014	Salle de Sport	66 €
	17 h 00 – 18 h 00	Danse Enfant	2011 et 2012	Salle des Chesneaux	81 €
	18 h 15 – 19 h 15**	Danse Ado	2004 à 2007	Salle des Chesneaux	98 €
	18 h 00 – 19 h 00	Gym douce et relaxante	Adultes	Dojo - salle de sports	135 € (les 26 séances)
	19 h 15 – 20 h 15	Gym douce et relaxante	Adultes	Dojo - salle de sports	135 € (les 26 séances)
	20 h 30 – 21 h 30	Gym douce et relaxante	Adultes	Dojo - salle de sports	165 € (les 33 séances)

## Le Dojo Laurentais (Junomichi - Judo)

Venez vous informer et pratiquer lors des séances découvertes de juin 2018 au Dojo à Saint Laurent des Autels (salle annexe à la salle omnisports face au stade).

Portes ouvertes : Les vendredis de juin 2018 - De 19h00 à 20h00 pour les enfants (à partir de 8 ans, nés en 2010) - De 20h00 à 21h30 pour les adultes et adolescents.

Renseignements au 06 61 78 68 93.



## La bibliothèque "Autour du Livre"

sera fermée du mercredi 11 Juillet 2018 après la permanence et rouvrira le dimanche 19 Août 2018 pour la permanence, à partir de 10H30.

**Bon été et à bientôt**

# Centre Socioculturel

## Rives de Loire

Retrouvez-nous sur Facebook !

Activités et services pour tous  
l'adhésion annuelle est nécessaire.  
Juin 2018

pour la plupart des activités.



! VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE : nous recherchons un(e) jeune pour notre mission environnement.

## Relais assistants maternels

### RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Les animatrices vous accueillent sur rendez-vous ou par téléphone.

	Lundi	Mardi	Mercredi (sauf le 1 <sup>er</sup> du mois)	Jeudi	Vendredi	Samedi (1 <sup>er</sup> du mois)
Par téléphone	de 9h à 18h	de 9h à 18h	de 9h à 12h			
Sur RDV		de 14h à 19h	de 9h à 12h	de 14h à 18h	de 9h à 12h	

### MATINÉES JEUX

Ouvertes aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent, grand-parent, assistant(e) maternel(le) et/ou garde à domicile.  
Les matinées font une pause cet été mais reviennent en septembre !

### ANNONCE

Vous voulez devenir assistant(e) maternel(le) ? Le Ram peut vous apporter les premières informations, n'hésitez pas à venir vous renseigner et rencontrer les animatrices.



## Famille

### jeunesse \* sur inscription

Pour toute demande concernant l'orientation, CV, lettre de motivation, prévention des conduites à risques... vous pouvez prendre rendez-vous avec Fanny et Michaël, les animateurs informateurs jeunesse au 02 40 98 26 76 ou au 06 63 82 18 69.

### ACTIVITÉS VACANCES JUILLET/AOÛT \*

Permanence d'inscriptions téléphonique le vendredi 22/06 à partir de 18h (au n° de l'accueil). Nouveauté : l'escape game créé par des jeunes d'Orée-d'Anjou sera proposé lors de ces vacances le vendredi 06/07 !  
programme à retrouver sur notre site internet.



## Emploi + de 26 ans \* sur inscription

Valérie BENATEAM, conseillère en insertion, vous reçoit sur rendez-vous au Centre Socioculturel ou dans votre Mairie. Le service vous propose aussi des activités :

### EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT ! \*

Atelier de découverte de socio-esthétique le vendredi 01/05 de 14h30 à 17h à la salle de la Mairie à Drain. Réserve aux demandeurs d'emploi.

### MARCHE DÉTENTE \*

Le jeudi à 14h suivie d'une collation partagée. Retrouvez le planning sur notre site internet.

### SIMULATIONS D'ENTRETIENS D'EMBAUCHE \*

Venez vous tester face à des recruteurs du territoire le vendredi 22/06. Une occasion de se préparer au retour à l'emploi.

! SOS TRANSPORT ET GARDE D'ENFANT :

vous avez du temps à donner, vous avez besoin d'un service ? Contactez-nous.

### Centre Socioculturel Rives de Loire

20 rue JFA Chenouard - Drain - 49530 ORÉE-D'ANJOU  
02 40 98 26 76 - accueil@rivesdeloire.fr - www.rivesdeloire.centres-sociaux.fr  
Nous vous accueillons : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et jusqu'à 19h le mardi hors vacances scolaires.

# L'ADMR recrute

## Eté 2018



Ménage, repassage  
Garde d'enfants  
Aide à la personne  
Courses, repas...

### Aide à domicile

Pourquoi pas vous ?

- > Expérience humaine enrichissante
- > Missions concrètes et diversifiées
- > Aider les autres au quotidien

Adressez votre candidature à :  
[recrutement@fede49.admr.org](mailto:recrutement@fede49.admr.org)

Contactez-nous !  
**06 82 49 01 23**  
[www.49.admr.org](http://www.49.admr.org)



### Offres d'emplois :

- Recherche une personne sérieuse et avec expérience pour faire quelques heures de ménage par semaine. Merci de contacter Mme Cormery au 09.51.75.34.01

### A vendre :

- Manège et sa remorque.

Après avoir fait la joie des petits pendant de nombreuses années, l'amicale de l'école Henri Matisse a décidé de vendre son manège !



Il ne correspond plus aux normes imposées donc nous ne pouvons pas l'utiliser pour la prochaine fête de l'école. Mais il peut peut-être encore intéresser des parents ou des grands-parents bricoleurs... Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter l'amicale: 06 88 78 36 62

- Vends vélo VTT de marque MFC (Manufacture Française du Cycle) 06 12 77 69 52.

### Recherche

- Recherche famille ou personne pouvant accueillir à la semaine, notre fils âgé de 15 ans débutant un apprentissage en juillet dans une entreprise de la commune. Proposition d'une participation locative. Vous pouvez nous contacter au 06.76.54.01.39 / 02.40.57.66.96.
- Jardinier paysagiste qualifié cherche jardin à entretenir ou petits travaux de création. Travail en cheque emploi service. Tél: 06 78 77 87 94.

### Trouvé :

- Nous avons recueilli un jeune chat entre La Varenne et Champtoceaux Tél. 06 19 32 57 05.
- Petit chien trouvé dans le bourg, contacter la mairie de La Varenne au 02 40 98 51 04.

## NUMÉROS D'URGENCE

### Services de santé :

#### MÉDECIN

Cabinet : Dr Chignon et Dr Feron Tél. 02.40.98.56.00

#### INFIRMIÈRES

Mme Source et Mme Blanchard  
Permanence de 9h00 à 9h30  
06.20.07.91.89 ou 02.40.09.51.83

### Urgences Médicales :

#### MÉDECIN DE GARDE

Le soir à partir de 19h, et le week-end à partir de 21h. 02.41.33.16.33

#### PHARMACIES DE GARDE

A partir de 19h du lundi au samedi et le dimanche toute la journée. Tél. 3237

#### POMPIERS : 18 ou 112

#### SAMU : 15

(Urgences majeures et vitales)

#### GENDARMERIE : 02.40.83.52.04 ou 17

#### HÔPITAL Ancenis : 02.40.09.44.00

#### URGENCES Ancenis : 02.40.09.44.05

#### CENTRE ANTI POISON : 02.41.48.21.21



## L'Outil en Main de Divatte-sur-Loire

**Vous êtes retraité(e)**

Vous aimez transmettre votre savoir  
Vous pouvez faire naître des vocations

**Rejoignez-nous**

L'épanouissement de 2 générations  
Initier les enfants de 9 à 14 ans  
aux métiers manuels et du patrimoine

**Rendez-vous**

à l'ancien centre technique municipal  
de Barbechat, 19 rue pont Trubert  
**le mercredi de 14h30 à 16h30**

**Renseignements au 06 31 99 47 27**  
[outilenmaindivattesurloire@outlook.fr](mailto:outilenmaindivattesurloire@outlook.fr)

